Bulletin syndical
de la CGT Axa Nîmes
Numéro 4, Octobre 2014

# Ce Qu'il Faut Défendre,

## VOS INSTANCES


- **Infos DP**

Accord GPEC 2013 : La CGT rappelle ses obligations à la Direction

Intempéries : La Direction cède et s'engage à un « *examen au cas par cas* ». A suivre de près, également !

Page 2

- **Infos C.E**

Axa Entreprises , rappel à l'ordre de la CGT : La Direction doit traiter tous les salariés de manière identique !

Axa Part. Pro. Directions Centrales: Retour sur le « projet Mosaïc »

Axa Part. Pro: Une enquête édifiante sur la qualité de vie au travail...

Page 3 & 4


## L'ACTUALITE SYNDICALE


Sécurité Sociale :

LE VERITABLE DEBAT ! Pourquoi la CGT s'est mobilisé le 16 Octobre dernier ?

Page 5


# Ensemble!

**Egalité de traitement remise en cause?**

C'est toute la force de persuasion de la CGT qu'il a fallu employer, dans les dernières instances représentatives du personnel, afin de convaincre la Direction de l'injustice de certaines situations.

Ainsi la CGT a-t-elle dénoncé, dans toutes les instances concernées, une application « à géométrie variable » des mesures d'accompagnement prévues par l'accord GPEC 2013.

Elle a également été contrainte de revenir sur la gestion des dernières intempéries, estimant qu'il était juste que les dispositions particulières, prises à cette occasion, concernent l'ensemble des salariés.

Les interventions de la CGT, ont permis, à Tous, d'être entendus:

La Direction s'est engagé à appliquer les accords signés par certaines organisations syndicales, comme il se doit.
Elle a également reconnu que **chacun** pouvait avoir été touché par les dernières intempéries, et qu'un traitement de **tous** les cas qui lui seraient signalés méritait d'être envisagé.

**« L'Union fait la Force! »**

Ces dernières interventions de la CGT, appuyant les demandes formulées spontanément par certains salariés auprès de la Direction, prouvent :

- Que les problèmes rencontrés individuellement par les salariés peuvent trouver des réponses collectives.
- Que l'action syndicale, soutenue par les salariés, parce que relayant leurs revendications, trouve toute son efficacité.

Ou, pour le dire plus simplement en ayant recours à un adage bien connu, voici les preuves que: « **l'Union fait la Force** »!

**Diverses occasions futures de vérifier à nouveau, le fameux adage!**

Et il nous sera donné -les occasions ne manqueront pas, c'est désormais certain- de le vérifier encore, et toujours...

La CGT continuera de venir vers vous, comme elle l'a toujours fait, afin de vous faire des propositions et de recueillir les vôtres.

Elle continuera également de vous faire part des solutions qu'elle propose, face aux problèmes posés par les décisions stratégiques prises par l'Entreprise.

**Un premier rendez-vous vous est d'ores et déjà proposé le 18 Novembre prochain.**

**La CGT reviendra vers vous, très prochainement, afin de vous en dire plus...**

**Bonne lecture de ce CQFD d'Octobre, Bon courage à tous!**

***Bien que non-signataire, la CGT contrainte de rappeller à la Direction son obligation d'application de l'accord GPEC 2013!***

# INFOS DP

## DP Nîmes

Nous sommes désormais 115 **CDI**, 13 ayant « disparus » depuis Janvier 2014...

Les questions suivantes ont été posées par vos élus, en réunion des délégués du personnel:

***1. «Divers échanges avec les salariés ont permis d'établir que l'accord GPEC 2013-2015 du 04/04/2013 n'est pas appliqué de manière égale selon les salariés !***

*Ainsi, « l'accompagnement sur mesure » prévu par l'art. 19, section 2.5 est-il remis en question pour certains salariés.*

***La CGT demande à la Direction de se doter des moyens nécessaires à une meilleure application de l'accord GPEC 2013-2015.***

***Elle sera par ailleurs extrêmement vigilante quant au respect des art. 22, section 2.6 ; art. 24 ; art. 25 ; art. 27.1 ; art. 27.2 et art. 27.3 de la section 3.1. dudit accord.***

***Elle emploiera, à cet égard, toutes voies de recours si la situation le nécessitait. »***

**Réponse de la Direction:**

*«La Direction invite la CGT à lui transmettre les réclamations dont elle pourrait avoir connaissance."*

### Commentaires CGT:

Les "réclamations dont *[la CGT a pu] avoir* connaissance" ont été transmises. A la Direction, et aux élus CGT concernés.
(*Cf. Compte-rendu du C.E Entreprises, page 3*).

Des solutions ont été trouvées, certains points restant à valider.
Les élus CGT continuent de suivre le dossier.

Il est aberrant que ce soit la CGT qui veille à l'application de l'accord GPEC 2013.
Les organisations signataires sont sans doute plus occupées à expliquer que cet accord protège les emplois, plutôt qu'à en faire appliquer les points, éventuellement, positifs.Quand bien même leur disparition était chiffrée pour certains, et datée pour d'autres, dans l'accord en question...

***2.** « Allant au-delà de l'art. 27.3 suscité, certains membres de la Direction se sont engagés à assurer aux salariés contraints de s'engager dans une démarche de mobilité, le **maintien dans un poste de classification équivalente.***
***Si la CGT félicite évidemment ce type d'engagement, elle aimerait néanmoins connaître les garanties qui peuvent être apportées à ceux-ci ? »***

**Réponse de la Direction:**

*« **La Direction ne s'est pas engagée sur le maintien dans un poste de classification équivalente** mais a confirmé le respect des dispositions de l'accord GPEC (cf. PV du CE PP SUD EST du 24 juin 2014 :*

*«Monsieur BOTTOIS se propose d'utiliser l'outil de « classe acquise » de la GPEC : **aucun salarié ne perdra sa classification dans le cadre du mouvement** (ce qui permet notamment de préserver le CRV des salariés ayant atteint la classe 5). Il faudra par ailleurs réaliser des travaux sur le maintien de la rémunération des salariés. De toute façon, les salariés impactés seront prioritaires dans les affectations de postes à venir. »).*

### Commentaires CGT:

**Une réponse claire de la Direction, en somme: ce sont les accords qui seront appliqués, pas plus!**

Il est étonnant de lire des informations différentes sur les tracts de certaines organisations signataires desdits accords... Tracts sur lesquels on pouvait lire également, qu'au moins deux propositions de postes seraient faîtes aux salariés, alors que **les réorganisations en cours, génèrent plutôt, pour le site de Nîmes, deux ou trois candidatures pour une proposition de poste!**

## Infos Intempéries:

Suite au travail mené par vos élus CGT, dans les instances représentatives du personnel, la Direction s'est engagé à étudier chaque situation particulière, afin de créditer d'une demi-journée, les salariés dont le temps de travail aurait pu être perturbé par les dernières intempéries.Chaque salarié concerné devra faire un mail à sa hiérarchie, ce qui permettra l'étude des cas en question.

Vos élus CGT restent à votre disposition si vous rencontrez des problèmes, de quelque nature qu'ils soient, dans le cadre de cette démarche.

# INFOS C.E AXA ENTREPRISES

***Châteauroux: « En précisant aux plus jeunes que leur avenir est ailleurs, la direction confirme sa volonté de fermer le site. »***

EMPLOI:
**Direction Sinistres Entreprises (DSE)**

Monsieur Wautier étant présent, nous, et les autres élus, l'avons interpellé sur la DSE (Direction Sinistres Entreprises).

**Depuis des années, la direction « colmate les brèches », transfère des activités d'un site à l'autre MAIS LA SEULE SOLUTION EST LE RECRUTEMENT D'EFFECTIFS SUPPLEMENTAIRES.**

**Recours :** Réflexions en cours sur la diminution des effectifs de l'équipe Recours à Châteauroux. D'ici la fin de l'année, la direction reviendra avec un projet.

**Dommages :** La direction reviendra également avec un projet d'ici la fin de l'année sur l'implantation de l'activité Dommages en Ile de France et Province. L'activité en sinistres Dommage diminue et la direction est plutôt dans une logique de baisse des effectifs.

**Nîmes : Les salariés dont l'activité est transférée doivent se débrouiller pour trouver un poste. A ceux qui trouvent un poste en mobilité, il est dit que les mesures d'accompagnement ne leur seront pas appliquées sous prétexte qu'ils partent avant la fermeture du service.**
Pour la direction, l'accompagnement des salariés est prévu MAIS décalé, un premier RV est prévu le 10 octobre 2014. Le dispositif inclus la RH locale et la RH Entreprises.
**INADMISSIBLE !**

**Dijon** : deux services existent : un service DAB et un en RC. Suite à des départs en retraite et des absences, les équipes ne pouvaient plus gérer la charge, le stress détériorant la santé des salariés. Des mesures de rééquilibrage ont été prises, moins d'anticipation en Dommages. Une partie du périmètre RC est transférée de façon pérenne vers Pessac et une temporaire : transfert des appels sur Nanterre et recrutement de deux CDD sur Lyon. La direction parle d'une baisse de la sinistralité et envisage un retour à la normale à Dijon.

***Strasbourg : la question a été posée sur le suivi du « reclassement » des salariés de la RC médicale. La direction n'avait pas la réponse. Nous y reviendrons au prochain C.E.***

**Rattachement à AXA France Supports de l'activité Logistique de Châteauroux Colbert, gérée par AXA Entreprises.**

La direction décide de transférer l'activité logistique à l'entité AXA FRANCE SUPPORTS et profite de ce dossier pour intégrer le site dans le périmètre de responsabilité d'AXA France Supports. Les élus CGT considèrent que, de ce fait, ce dossier aurait dû faire l'objet d'un avis du CCE. Ils rappellent que la situation du site de Châteauroux est la conséquence directe des choix de la direction en terme de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

La pérennité des services Entreprises de ce site est-elle remise en cause ? En précisant aux plus jeunes que leur avenir est ailleurs, la direction confirme sa volonté de fermer le site. Ce dossier qui semble anodin augure un grand changement pour les salariés du site en termes de maintien des activités.

Pour la direction, l'information qui a circulé à Nîmes sur la fermeture du site de Châteauroux dans deux ans est sans aucun fondement. Vos élus CGT n'ont pas rendu d'avis.

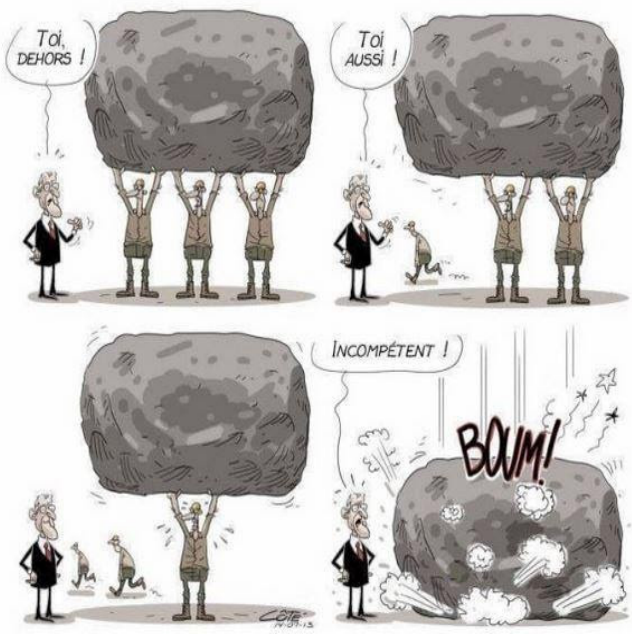

# C.E P.P Directions Centrales / C.E Particuliers Professionnels

*AXA PP/DC*
*Direction des Règlements*
*IARD*

**MOSAIC**

En règlement IARD, les réorganisations se suivent…

Les outils se transforment, sont supprimés, renouvelés et nous passons d'un changement à un autre très rapidement !

Après la gestion individuelle, nous sommes passés à la gestion totalement collective…
Nous revenons aujourd'hui en partie à la gestion individuelle le tout avec mise en place d'une organisation nationale, sans compter le changement d'outils (passage de SIEBEL sur Solaris)…

Les élus CGT alertent la direction car les collègues sont inquiets quant à la charge des permanences téléphoniques sur l'organisation nationale de la téléphonie, sur l'impact des appels en gestion individuelle (sur des dossiers plus complexes, donc des appels un peu plus conflictuels et plus techniques)

**Les collègues demandent que soit privilégiée l'organisation locale à l'organisation natinale.**

Quant à l'articulation gestion par atelier et gestion individuelle, les élus et les salariés craignent une fois de plus que la charge de travail soit trop importante, car dans la recherche de la productivité et de la rationalisation du travail, **il faut absolument que les effectifs soient en adéquation avec la charge de travail !**
Nous demandons une visibilité et une projection sur l'évolution des effectifs, sur les recrutements prévus, sur la charge de travail pour les années à venir.

**La CGT renouvelle à la direction sa demande de recrutement des CDD et des alternants dans les équipes.**

Avec Mosaïc, les gestionnaires auront d'un côté le stress du stock, des appels individuels, plus le stress et la perte de responsabilité de l'organisation

via les ateliers collectifs qui, si la charge de travail est trop importante, vampirisent l'organisation du travail (voir ce qui se passe aux Corporels)…

**Les élus CGT rendent un avis négatif sur ce projet et demandent qu'une expertise de suivi soit mise en place.**

Réponse le mois prochain pour en définir précisément les modalités !

**Mesures individuelles Juillet 2014 :**

Voici la synthèse des mesures individuelles du CE DC :

| | CADRES | | | | NON-CADRES | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | A.I. | | Primes | | A.I. | | Primes | |
| H | 208 | 2086€ | 47 | 1528€ | 78 | 1077€ | 21 | 725€ |
| F | 308 | 1915€ | 70 | 1267€ | 256 | 1094€ | 98 | 839€ |
| T | 516 | 1984€ | 117 | 1372€ | 334 | 1090€ | 119 | 819€ |

Et vous, y avez-vous eu droit ? Tout rentre dans le budget (augmentations/changements de classes…) et le tirage n'a lieu qu'une fois par an.
Nous vous rappelons que votre manager doit vous indiquer les raisons de votre non-augmentation surtout si vous rentrez dans les chanceux : non-augmentés depuis plus de 3 ans (149 salariés), depuis plus de 5 ans (77 salariés)!
**N'hésitez pas à vous faire accompagner d'un de vos délégués CGT pour demander des explications !**

*AXA Part. Pro.*

**Information sur les résultats du questionnaire Qualité de Vie au Travail (QVT) 2014**

Nous avons eu un résumé, dans l'ensemble « positif », sur cette enquête, dont la synthèse nous paraît très sommaire et un tantinet oriéntée …

Notons toutefois que la reconnaissance et le stress sont des points qui ressortent de cette enquête.
Cette enquête sera plus étudiée en CHSCT avec les différents verbatim.
Nous vous tiendrons bien sûr informés de nos débats.

Nous faisons remarquer qu'il aurait été intéressant de dissocier les administratifs et les commerciaux, qui n'affrontent pas forcément le même type de stress. **La Direction a pris note...**

**Point sur les mesures individuelles de juillet 2014**

46,3 % des collaborateurs ont bénéficié d'une augmentation ( 117 collaborateurs) ou d'une prime (34 collaborateurs):
Cadre : 40,4% ( augmentation) et 8,1% (prime) ;
Inspecteurs:38,8%( augmentation) et 6% ( prime)
Employés : 28,9%( augmentation) et 14,1%( prime)

**Mesures égalité hommes/femmes**

13 femmes concernées dont :
4 à la DAG, 5 à la Direction des engagements, 3 à la Direction de la distribution, 1 à la Direction des ventes.

***Enquête 2014 sur la Qualité de vie au travail:***

***Erreurs de diagnostic en perpective...***

# ACTUALITE SYNDICALE

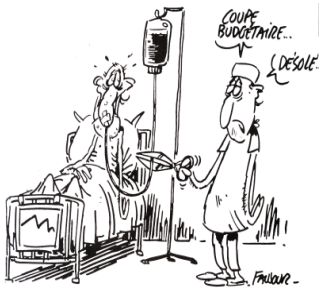


***Alors que les richesses n'ont jamais été aussi abondantes (mais jamais non plus aussi peu redistribuées), le patronat et le gouvernement actuel tentent de nous expliquer qu'il est devenu impossible de financer la Sécu!***

**La Sécu, cette fabuleuse conquête sociale qui coûterait TANT mais qui attise, malgré tout, TANT de convoitises..!**

Le 16 Octobre dernier, la CGT se mobilisait devant les locaux de la Sécurité Sociale de Nîmes, comme dans différentes villes du pays, où les rassemblements furent nombreux.

Une fois de plus, il s'agissait de défendre cette formidable conquête sociale qui permit les avancées que l'on sait, dans tant de domaines fondamentaux:

**Assurance maladie, maternité, invalidité, décès, accidents du travail et maladie professionnelle, assurance vieillesse et allocations familiales.**

**Une fois de plus, il s'agissait de défendre ces acquis face à la voracité de ceux-là même qui nous explique que le système de sécurité sociale français n'est pas viable...**

**Chaque salarié participe au financement de la Sécurité sociale pour permettre à tous d'avoir des droits pour bien vivre, bien se soigner, bien travailler, bien vieillir.**

C'est cette **solidarité** qu'il faut **défendre**, et **reconquérir**. **C'est ce qui la différencie des assurances privées et donc du chacun pour soi !**

**Une convoitise,**
**pour le moins**
**paradoxale, en apparence...**

La Sécu serait déficitaire, le système de solidarité serait défaillant parce que « *trop coûteux* » nous dit-on régulièrement.

Pourtant, tout aussi régulièrement, ce sont à de véritables coupes drastiques dans le financement de la sécurité sociale que se livrent ceux-là même qui nous tiennent ce type de discours:

Le patronat, depuis toujours a agi pour affaiblir les droits et diminuer les contributions au financement de la Sécurité sociale.

**De réforme en réforme, il a obtenu, des exonérations de cotisations sociales (30 milliards d'euros par an) notamment sur les bas salaires, des baisses de cotisations, des aides publiques de l'État (220 milliards d'euros aujourd'hui)... au nom d'un soi-disant «*coût du travail*» trop élevé qui nuirait à l'emploi.**

Le constat est là: les conditions de travail se détériorent, le chômage, la précarité, les bas salaires, les suppressions d'emplois minent le développement et la croissance du pays !

**Le patronat veut masquer la part des richesses prélevées sur le travail reversée sous formes de dividendes aux actionnaires**, qui continue de progresser et qui échappe à la solidarité nationale. **Ces dividendes sont versés au détriment des salaires et de l'emploi, de l'investissement et donc pénalisent notre capacité à financer la Sécurité sociale.**

Le pacte de responsabilité, signé entre le président de la République et M. Gattaz du Medef, va amputer la Sécurité sociale de prés de 20 milliards d'euros supplémentaires.

**La Sécurité sociale n'est pas malade de trop de dépenses mais d'un manque de recettes!**

**Des pans entiers de la Sécurité Sociale représentent une manne financière convoitée par le secteur privé !**

Elle représente, par ailleurs, une manne financière pour nombre d'investisseurs privés, lesquels s'accaparent les marchés un à un, au fur et à mesure qu'ils sont abandonnés par l'Etat :
Santé et Dépendance en sont les exemples les plus frappants !

Preuve, s'il en fallait une, que l'affirmation qui consiste à dire que la Sécurité Sociale est « *uniquement un coût* », n'a tout simplement pas de sens...

La CGT continuera de défendre la Sécurité Sociale, avancée fondamentale obtenue de Haute Lutte, dans une période d'après-guerre où les problèmes de financement pouvaient apparaître totalement insolubles.

Elle est pourtant née, a commencé à fonctionner, à cette période-là.

Alors que les richesses n'ont jamais été aussi abondantes (mais jamais non plus aussi peu redistribuées), le patronat et le gouvernement actuel tentent de nous expliquer qu'il est devenu impossible de la financer !

Il s'agit de choix arbitraires, et non pas, comme il tenté de nous le faire croire, d'une « *simple question de bon sens* ».

Chacun est libre de se prononcer pour tel ou tel choix de société.

Il est indispensable, toutefois, pour que ce choix soit éclairé d'avoir connaissance des réels enjeux qui se cachent derrière le faux débat qu' « on » aimerait imposer à chacun.

## CGT Axa Nîmes

16, Bd Sergent Triaire
30000 NIMES

Telephone :
04-66-87-86-60
Interne : 50-86-60

Adresse Mail :
cgtaxanimes@gmail.com

# Vos élus CGT à Nîmes

**Délégués du personnel (DP)**:

| | | |
|---|---|---|
| Brigitte Marfil | 50.86.87 | brigitte.marfil@axa.fr |
| Yveline Didier | 50.69.67 | yveline.didier@axa.fr |
| David Galpin | 50.65.21 | david.galpin@axa.fr |
| Pierre Trenza | | pierre.trenza@axa.fr |

**Comité d'Hygiene, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT):**

| | | |
|---|---|---|
| Véronique Boscus | 50.69.10 | veronique.boscus@axa.fr |
| Philippe Brugère | 50.68.18 | philippe.brugere@axa.fr |

**Comité d'Hygiene, de Sécurité et des Conditions de Travail Personnel Commercial (CHSCT PC):**

| | | |
|---|---|---|
| Patrick Plouchart | 06.09.28.63.74 | patrick.plouchart@axa.fr |

**Comité d'Entreprise Axa Particuliers / Professionnels (C.E):**

| | | |
|---|---|---|
| Brigitte Marfil | 50.86.87 | brigitte.marfil@axa.fr |
| Patrick Plouchart | 06.09.28.63.74 | patrick.plouchart@axa.fr |

## CGT Axa Marseille

Technopole de Château Gombert
13013 Marseille

# Vos élus CGT à Marseille

**Délégués du Personnel Commercial (DP PC)**:

| | | |
|---|---|---|
| Patrick Barthelemy | 50.86.87 | patrick.barthelemy@axa.fr |
| Azzedine Saci | 06.14.02.15.21 | azzedine.saci@axa.fr |
| Eric Le Guerec | 0607025636 | éric.leguerec@axa.fr |

**Comité d'Hygiene, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT):**

| | | |
|---|---|---|
| Philippe André | 04.91.61.64.81 | philippe.andré@axa.fr |
| Martine Forgeas | 0491619853 | martine.forgeas@axa.fr |

**Comité d'Hygiene, de Sécurité et des Conditions de Travail Personnel Commercial (CHSCT PC):**

| | | |
|---|---|---|
| Patrick Barthelemy | 50.86.87 | brigitte.marfil@axa.fr |

**Comité d'Entreprise Axa Entreprises / Solutions Collectives (C.E):**

| | | |
|---|---|---|
| Philippe André | 04.91.61.64.81 | philippe.andré@axa.fr |
| Martine Forgeas | 0491619853 | martine.forgeas@axa.fr |

**Comité d'Entreprise Axa Particuliers / Professionnels (C.E):**

| | | |
|---|---|---|
| Eric Le Guerec | 0607025636 | éric.leguerec@axa.fr |

**Comité Central d'Entreprise (C.C.E):**

| | | |
|---|---|---|
| Philippe André | 04.91.61.64.81 | philippe.andré@axa.fr |

## CGT Axa Lyon

233 Cours Lafayette
69006 Lyon

# Vos élus CGT à Lyon

**Délégués du personnel (DP)**:

| | | |
|---|---|---|
| Philippe Boyer | 04.72.75.42.68 | philipe.j.boyer@axa.fr |

**Délégués du Personnel Commercial (DP PC):**

| | | |
|---|---|---|
| Christophe Rada | | chritophe Rada@axa.fr |

**Comité d'Hygiene, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT):**

| | | |
|---|---|---|
| Vincent Barollier | | vincent.barollier@axa.fr |
| Philippe Boyer | 04.72.75.42.68 | philipe.j.boyer@axa.fr |

**Comité d'Entreprise Axa Entreprises / Solutions Collectives (C.E):**

| | | |
|---|---|---|
| Philippe Boyer | 04.72.75.42.68 | philipe.j.boyer@axa.fr |

**Comité d'Entreprise Particuliers / Professionnels (C.E):**

| | | |
|---|---|---|
| Malek Taarabit | 06.31.00.14.33 | abdallah.taarabit@axa.fr |
| Francesco Sivo | 0612511210 | francesco.sivo@axa.fr |

**Comité Central d'Entreprise (C.C.E):**

| | | |
|---|---|---|
| Malek Taarabit | 06.31.00.14.33 | abdallah.taarabit@axa.fr |

**Nous sommes sur le Web !**

*Retrouvez-nous, à l'adresse :*

**http://www.lacgt-axa.info/**